

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Jean-Luc Crucke, Ministre des Finances, du Budget,  
des Aéroports et des Infrastructures sportives, concernant  
**Le contrôle des équipements OBU**

Monsieur le Ministre,

Depuis 2016, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes et les tracteurs de semi-remorque de catégorie N1 sont soumis au paiement de la taxe kilométrique sur les autoroutes et sur certaines routes régionales et communales.

Concrètement, ces véhicules doivent disposer à tout moment et sur toutes les routes d'un On Board Unit (OBU) en état de marche. Des contrôles stationnaires, flexibles et mobiles sont organisés pour vérifier si tous les véhicules sont équipés d'un OBU en ordre de marche.

Monsieur le Ministre, combien de contrôles ont-ils eu lieu en 2018, 2019 et 2020? Parmi ceux-ci, combien d'OBU n'étaient pas conformes aux dispositions en vigueur? Pouvez-vous me ventiler ces chiffres par province?

Je vous remercie.

## Réponse du Ministre Crucke:

[Juin 2021]

Tout d'abord, il y a environ 30 millions de véhicules contrôlés chaque année par le système de contrôle, comme en atteste le tableau ci-dessous:

Année	Véhicules	Véhicules couplés avec un OBU	Véhicules couplés avec un OBU en ordre	% « en ordre »
2018	30.675.320	30.465.465	30.011.722	97,84 %
2019	27.261.771	27.000.789	26.671.292	97,83 %
2020	31.176.153	30.919.202	30.553.466	98,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>89.113.244</b>	<b>88.385.456</b>	<b>87.236.480</b>	<b>97,89 %</b>

La baisse du nombre d'OBU détecté en 2019 correspond d'une part aux travaux sur le réseau routier et de l'autre à des actes de vandalisme sur les systèmes de contrôle fixes (en abrégé SRSE), c'est-à-dire les « portiques » situés sur les autoroutes.

Par rapport à ce nombre de contrôles, il est pertinent de noter qu'un même véhicule peut être détecté (c'est-à-dire contrôlé) par le système plusieurs fois au cours d'un seul trajet.

Et les détections de véhicules sans OBU, ou avec un OBU qui ne serait pas en ordre, ne constituent au départ qu'une infraction potentielle.

En effet, celle-ci doit encore faire l'objet d'une analyse par un agent du SPW Fiscalité avant d'être validée et de générer ainsi une amende.

Ensuite, le pourcentage des détections effectuées par les portiques (SRSE) et celui des détections effectuées par les autres canaux possibles, à savoir les systèmes de contrôles flexibles (FRSE), mobiles (MRSE) et portatifs (HRSE), sont respectivement de 95,68 % et de 4,32 %, comme en atteste le tableau ci-dessous:

Type	Véhicules	%
SRSE	85.260.090	95,68 %
Autres	3.853.154	4,32 %
<b>Total 2018</b>	<b>89.113.244</b>	<b>100,00 %</b>

La répartition des détections des SRSE par province et par année s'effectue comme suit:

	Véhicules	Véhicules couplés avec un OBU	Véhicules couplés avec un OBU en ordre
<b>Brabant wallon</b>	9.175.037	9.113.651	8.995.670
2018	3.047.784	3.031.665	2.988.158
2019	3.051.492	3.027.554	2.990.183
2020	3.075.761	3.054.432	3.017.329
<b>Hainaut</b>	26.100.367	25.913.917	25.594.734
2018	9.872.111	9.810.882	9.667.978
2019	6.461.247	6.407.996	6.337.163
2020	9.767.009	9.695.039	9.589.593
<b>Liège</b>	39.571.414	39.232.029	38.653.786
2018	13.106.587	13.013.526	12.796.980
2019	12.940.284	12.809.225	12.628.277
2020	13.524.543	13.409.278	13.228.529
<b>Luxembourg</b>	10.413.272	10.324.507	10.215.542
2018	3.284.600	3.261.963	3.222.721
2019	3.562.934	3.526.237	3.492.077
2020	3.565.738	3.536.307	3.500.744
<b>TOTAL GENERAL</b>	85.260.090	84.584.104	83.459.732

Il n'y a pas de systèmes fixes (SRSE) en province de Namur, car celle-ci ne possède pas d'accès autoroutier soumis au prélèvement kilométrique vers l'étranger ou une autre Région.

Et la province de Liège est la première province au nombre des contrôles, car elle possède un réseau autoroutier beaucoup plus dense, des frontières avec trois pays ainsi qu'un plus grand nombre de portiques SRSE.

Ensuite, concernant les autres canaux possibles, le prestataire de service ne fournit actuellement pas de statistiques détaillées en la matière, et il n'est donc pas possible d'opérer la répartition par province des infractions potentielles relevées.

Chaque année, ce sont environ 600.000 infractions potentielles qui sont repérées sur le territoire wallon comme en atteste le tableau ci-dessous:

Année	Véhicules	Absence d'OBU	OBU non fonctionnel	Total
2018	30.675.320	209.855	453.743	663.598
2019	27.261.771	260.982	329.497	590.479
2020	31.176.153	256.951	365.736	622.687

Enfin, au cours de l'année 2020, les 622.687 infractions potentielles ont donné lieu à l'émission de 20.921 amendes (3,4 %).